



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 16 :

TRAVAUX D'ACOUSTIQUE,
D'ACCESSIBILITÉ ET
D'AMÉLIORATION DE LA
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE - SALLE LA
ROTONDE À L'ERMITAGE
COMPOSTELLE

Séance Ordinaire du 8 avril 2025

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué le 2 avril 2025 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 avril 2025.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 34**

Membres présents : 26

Absent : 0

Excusés : 8

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ.

Excusés avec procuration : Françoise COSSECQ (à Nathalie SOARES), Bruno QUERE (à Maël FETOUH), Michel MENJUCQ (à Sandrine JOVENE), Daniel BALLA (à Armelle ABAZIOU BARTHELEMY), Grégoire REYDIT (à Emmanuelle ANGELINI), Xavier DE JAVEL (à Alain MARC), Julie-Anne BROUSSIN (à Marie Emmanuelle DA ROCHA), Claire LAYAN (à Patrick ALVAREZ).

Absent :

Secrétaire : Alain GERARD

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

DOSSIER N° 16 : TRAVAUX D'ACOUSTIQUE, D'ACCESSIBILITÉ ET D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - SALLE LA ROTONDE À L'ERMITAGE COMPOSTELLE

RAPPORTEUR : Guillaume ALEXANDRE

La salle la Rotonde est un espace polyvalent qui se situe à l'Ermitage Compostelle. Elle est utilisée pour divers événements culturels, associatifs et professionnels. Afin d'améliorer son confort et son efficacité énergétique, des travaux spécifiques sont prévus pour traiter les problématiques acoustiques et optimiser la performance énergétique du bâtiment.

Les travaux acoustiques ont pour objectif de :

- Réduire la réverbération excessive pour améliorer l'intelligibilité des discours et la qualité sonore des événements musicaux dans le respect des règles d'accessibilité. Aussi, la réduction des échos permet aux malentendants de mieux distinguer les paroles, notamment ceux qui utilisent des appareils auditifs ;
- Limiter la propagation du bruit vers l'extérieur et les espaces adjacents.

Les actions comprennent :

- La fourniture et pose de panneaux acoustiques suspendus
- La fourniture et pose de panneaux acoustiques muraux.

Les travaux liés à l'énergie ont pour objectif de :

- Diminuer la consommation énergétique du bâtiment tout en améliorant le confort thermique des usagers.

Les interventions porteront sur :

- Le remplacement des ouvertures par des menuiseries en aluminium dans le respect des normes environnementales actuelles qui, grâce aux ruptures de pont thermique intégrées dans les profilés, réduiront les pertes de chaleur en hiver et limiteront les surchauffes en été. Cela améliorera l'efficacité énergétique du bâtiment en réduisant les besoins en chauffage et en climatisation. En limitant les déperditions thermiques, les menuiseries en aluminium contribueront à une consommation moindre en énergie ce qui se traduira par une diminution des factures énergétiques ;
- Le changement des éclairages plafonniers en basse consommation (LED) pour réduire l'empreinte énergétique.

La ville profitera de ces travaux pour remplacer la coiffe de désenfumage qui joue un rôle essentiel dans la sécurité incendie du bâtiment en facilitant l'évacuation des fumées et des gaz chauds en cas de sinistre. Bien que la coiffe de désenfumage soit un dispositif de sécurité incendie, elle contribue également à l'optimisation énergétique du bâtiment en remplaçant les polycarbonates par des plaques sandwichs aluminium de couleur claire. Elles permettent de stopper l'entrée des rayons du soleil et de limiter les déperditions de chaleur grâce à l'isolant qui constitue ces plaques.

Ces travaux s'inscrivent également dans une démarche de développement durable en réduisant l'empreinte carbone liée à la consommation d'énergie.

Bénéfices attendus des travaux :

- Economie d'énergie : une réduction significative des dépenses énergétiques grâce à une isolation et une gestion thermique améliorées ;

- Confort accru : une acoustique conforme aux règles accessibilité en vigueur pour les évènements et un cadre plus agréable pour les usagers ;
- Valorisation de la salle : un espace modernisé et plus attractif pour les organisateurs et le public.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de développement durable et d'amélioration continue des infrastructures municipales.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 110 000 € HT.

La ville a prévu de demander une aide financière à la Préfecture de la Gironde au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Elle pourrait également solliciter des aides auprès d'autres partenaires et organismes susceptibles d'apporter une aide financière à ce projet.

VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'importance de réaliser des économies d'énergie dans un contexte de dérèglement climatique,

Considérant la facture énergétique importante des bâtiments communaux de la ville,

Considérant la nécessité de solliciter des sources de financements externes,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article 1 : APPROUVER l'opération des travaux d'acoustique, d'accessibilité et d'amélioration de la performance énergétique – Salle la Rotonde à l'Ermitage Compostelle,

Article 2 : DONNER son accord pour solliciter une subvention au titre de la DSIL et d'autres organismes et collectivités,

Article 2 : AUTORISER M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention DSIL et d'autres organismes,

Article 3 : DIRE que les recettes seront inscrites au B.P. chapitre 13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

34 voix POUR

Fait et délibéré le 8 avril 2025

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Alain GERARD